

COPROPRIÉTÉ : Un audit 360° exemplaire

Sylvène Desbos (Administration de biens Limouzi),
en charge du syndic de copropriété de la résidence Colette à Saint-Priest (69800).



Le rôle du conseil syndical et du syndic lors de l'audit 360°

Le rôle du syndic a été de collecter un maximum d'informations à la demande du conseil syndical. Concernant à la fois les documents (Dossier des Ouvrages Exécutés, Document Technique Unifié, carnet d'entretien, les plans...), mais aussi sur les organismes comme l'ALE, le PACT ou l'ADEME.

Par la suite, le conseil syndical a sélectionné le bureau d'étude SOCOTEC, qui a répondu aux exigences des copropriétaires lors de la réalisation de l'audit.

L'implication du conseil syndical a permis de sensibiliser les occupants et les propriétaires bailleurs. Une quarantaine de copropriétaires sur quatre-vingt-treize ont assisté à la lecture, en assemblée générale ordinaire, du rapport énergétique.

Quels ont été les difficultés rencontrées ?

Le choix du bureau d'étude a été une première gageure. Le peu de retours d'expérience a rendu les démarches difficiles dans le choix du bureau d'étude chargé de l'audit. La seconde tâche ardue fut de choisir l'une des stratégies d'amélioration proposées par SOCOTEC. Les stratégies vont de minimale à complète en passant par progressive. L'audit énergétique a permis d'établir un bilan global de l'immeuble et une première base de réflexion en vue de futurs travaux.

Aujourd'hui, ces difficultés ont été surmontées, les cahiers des charges sont entre les mains des entreprises.

Les leçons à retenir sur la mise en œuvre de l'audit 360° ?

Si nous devons retenir une seule chose dans la mise en œuvre de ce projet d'envergure c'est l'envie des copropriétaires, du conseil syndical, de SOCOTEC et de la régie Limouzi. Travailler main dans la main, c'est la clé du succès. Une confiance réciproque est un allié indispensable pour faire aboutir un dossier novateur.

Êtes-vous prêt à soutenir un nouveau dossier ?

Faire émerger de véritables projets fédérateurs autour des économies d'énergie et d'une gestion globale de l'empreinte énergétique de la copropriété est une vraie satisfaction pour les professionnels que nous sommes. Limouzi s'efforce de plus en plus à soutenir et à promouvoir ces projets d'avenir. Nous répondons d'ores et déjà à de nouvelles demandes, avec deux dossiers en cours.

AVEC LA PARTICIPATION DE
Monsieur LUQUAIN (Membre du Conseil Syndical)



limouzi.com

Document à destination de :

